



Déclaration liminaire à la CAPN n°6 du 23 avril 2019

Monsieur le Président,

Le SNAD-CGT a signé vendredi dernier le protocole de sortie de conflit soumis par Bercy, après avoir consulté ses sections, elles-mêmes s'étant fait le relais d'un maximum de collègues, qu'ils soient ou non des adhérents de notre organisation.

« Une loi ou charte, privée de l'appui général de l'opinion, n'est qu'un chiffon de papier ». Napoléon III

Les avancées obtenues ne sont certes pas à la hauteur de ce que nous revendiquions, mais néanmoins, ce mouvement a montré l'importance et le pouvoir de la lutte collective. Espérons que la communauté douanière s'en souviendra s'agissant de la défense du statut du fonctionnaire et le refus de la réforme de la Fonction Publique qui se profile.

Ceux qui cassent les services publics s'attaquent à la République. Ils choisissent d'ignorer qu'une des missions essentielles de ces derniers est de permettre à chacun, partout et quelle que soit sa situation de bénéficiaire de l'effectivité de ses droits de citoyen : éducation, santé, sécurité, logement, mobilité... Le tout dans le respect de principes fondamentaux comme l'égalité de traitement, la continuité, l'adaptabilité.

Et le statut des fonctionnaires en est à la fois la conséquence et la condition. Ce que certains dénoncent comme un privilège n'est qu'un ensemble de droits et de devoirs qui visent à répondre aux besoins de la société. Le statut assure à la fois le respect de principes fondamentaux et la souplesse de fonctionnement qui est celle de la Fonction Publique.

Car contrairement aux clichés populistes savamment distillés, la Fonction Publique n'a cessé de montrer son adaptabilité. S'il y a des blocages et des dysfonctionnements, c'est d'abord à cause des politiques de réduction des moyens, des processus de dématérialisation à un rythme effréné, de démarches managériales à court terme et du recours accru aux contractuels.

Le Service Public, richesse de ceux qui n'ont rien, est jeté en pâture aux appétits mercantiles. Pour quelqu'un qui qualifie si souvent d'irresponsables ses opposants, M. Macron engage le pays sur un chemin bien périlleux, en marche arrière qui plus est. Rien de si surprenant pourtant, car celui que l'on surnomme le président des riches en est avant tout le serviteur.

Conséquence future de la réforme en gestation, la disparition des CAP, instances de représentation et de dialogue de la Fonction Publique française : Représentation et dialogue, des notions à bannir pour nos dirigeants, nous avons pu en juger tout au long du conflit dont nous sortons, et s'il est une autre leçon que retiendront beaucoup de collègues c'est la considération qu'ils peuvent espérer de leurs chefs.

Concernant cette CAP, le SNAD-CGT se réjouit d'accueillir ces nouveaux collègues. Nous regrettons cependant que la tenue tardive de la CAPL des Hauts de France ne nous oblige à reporter l'examen du dossier d'un stagiaire.

En outre, nous notons les nombreux détachements et intégrations de personnels issus d'autres administrations, et regrettons l'incapacité de l'Administration à former des collègues en interne en vue de pourvoir ces emplois.

Enfin, nous rappelons que pour la CGT, le concours doit rester la voie d'accès privilégiée pour entrer dans la Fonction Publique. L'accompagnement de chaque stagiaire par un tuteur, formé et rémunéré en contrepartie, devrait être généralisé dans l'ensemble des services.

Les élus SNAD CGT à la CAPC n°6